Bonjour, Madame/Monsieur l'Administrat·eur·rice fonctionnel·le G68,

Le 29 janvier 2020, à 14h05, vous m'avez adressé un courriel, sur la boîte électronique de mon espace I-Prof, pour la troisième année consécutive. Sa teneur en est, hélas, parfaitement constante.

Vous comprendrez, dès lors, que, davantage encore que l'an passé, la réception de ce courriel m'a passablement irrité.

L'an dernier déjà, vous m'indiquiez (je cite vos recommandations) :

"Néanmoins, pour améliorer vos chances de promotion, vous pouvez si vous le souhaitez consulter et compléter votre dossier via i-Prof du 29/03/2019 au 28/04/2019."

Le plus courtoisement possible, je vous avais alors répondu qu'il conviendrait de vérifier l'opportunité de mentionner cette formule, pour la bonne et simple raison que les appréciations, effectuées durant l'année scolaire 2017-2018, étaient irrémédiablement définitives, immuables et irrévocables.

Visiblement, vous n'avez pas cru bon tenir compte de mon message et m'incitez une nouvelle fois, et de manière purement illusoire, à enrichir mon dossier… en pure perte.

Dans le même courriel, je précisais, que – suivant vos précieux conseils – je m'étais pourtant attelé à "jouer le jeu" en agrémentant, le plus objectivement possible, mon Curriculum vitæ sur i-Prof.

J'y déplorais déjà que le temps consacré à cette tâche avait été, à n’en pas douter, du temps perdu.

Mon supérieur hiérarchique, chargé d'émettre un avis sur les 20 premières années de ma carrière, sans me connaître autrement que par la lecture de rapports d'inspection relativement anciens, a proposé à la DASEN un lapidaire avis (« *satisfaisant* »), qui aurait, vraisemblablement, été strictement identique, sans le moindre apport de ma part.

Si vous êtes en mesure de faire preuve d'un minimum d'empathie, vous comprendrez aisément mon courroux.

Combien de fois devrais-je encore réceptionner de tels courriels fallacieux ?

N'est-il pas indécent, de la part de l'Institution, à faire, vainement, miroiter une quelconque amélioration du sort des personnels qui ont essuyé les plâtres de la mise en place, très mal préparée, du protocole PPCR ?

En attendant, très éventuellement, une réponse de votre part, Madame/Monsieur l'Administrat·eur·rice fonctionnel·le G68, témoignant du fait que vous daignez prendre mon courrier en considération, je vous prie d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.